

Conditions d'utilisation des Services Sage Cloud

Applicable aux Services suivants : Sage RH, Sage Business Cloud Comptabilité, Sage Business Cloud Paie, et tout autre Service où les présentes Conditions vous sont présentées.

CES CONDITIONS CONSTITUENT UN CONTRAT ENTRE VOUS ET NOUS (TEL QU'IL EST DÉFINI CI-DESSOUS) ET RÉGISSENT VOTRE UTILISATION DES SERVICES. VEUILLEZ LIRE, IMPRIMER ET CONSERVER UNE COPIE DE CES DOCUMENTS POUR VOS DOSSIERS.

VOUS ACCEPTEZ CE CONTRAT ET SES CONDITIONS SOIT : (I) EN COCHANT UNE CASE INDIQUANT VOTRE CONSENTEMENT; OU (II) EN SIGNANT UNE COMMANDE; OU (III) EN CRÉANT UN COMPTE OU UN ABBONNEMENT AUX SERVICES, EN ACCÉDANT AUX SERVICES OU EN LES UTILISANT. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LE PRÉSENT CONTRAT, VOUS NE DEVEZ PAS UTILISER LES SERVICES. SI, LORS DE L'UTILISATION DE L'UN DES SERVICES SUSMENTIONNÉS, VOUS ACHETEZ DES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES (ACHAT D'UN PRODUIT), VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE LES PRÉSENTES CONDITIONS S'APPLIQUENT ÉGALEMENT À CES SERVICES ET EN RÉGISSENT L'UTILISATION.

SI VOUS ÊTES UN COMPTABLE, UN REVENDEUR OU UN DÉVELOPPEUR UTILISANT LES SERVICES, LE PRÉSENT CONTRAT PRÉVAUT QUANT À VOTRE EXPLOITATION ET À VOTRE UTILISATION DES SERVICES ET S'APPLIQUE EN PLUS DE TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES EN VIGUEUR ENTRE NOUS EN TEMPS OPPORTUN.

1. Définitions

1.1 Dans le présent Contrat, les termes suivants ont les significations suivantes :

« Comptable » : conseiller financier professionnel abonné à la version du Service pour comptables, si applicable.

« Société(s) affiliée(s) » désigne toute entité qui, de manière directe ou indirecte, contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle commun avec, l'entité visée, contexte dans lequel « Contrôle » signifie la détention ou le contrôle, direct ou indirect, d'au moins la majorité des droits de vote de l'entité, ou le pouvoir de contrôler la direction et les politiques de ladite entité. Une entité est considérée comme Société affiliée tant que ledit Contrôle existe.

« Contrat » : désigne (lorsque applicable) les présentes conditions générales, les Conditions spécifiques aux Services, votre ou vos Commandes, l'Addenda sur la protection des données, l'Avis de confidentialité, ainsi que les pièces jointes, les appendices, les annexes et les tableaux applicables ou tout autre document ou toutes les conditions générales mentionnées dans l'un des documents susmentionnés.

« Application » : logiciel conçu pour un fonctionnement sur un appareil mobile qui vous permet, à vous et à vos Utilisateurs, d'accéder aux Services et de les utiliser conformément au présent Contrat, lorsque nous mettons une telle Application à votre disposition.

« Données clients » : les données, informations, fichiers, photos, documents ou matériels fournis, saisis, partagés ou soumis par les Utilisateurs, ou autrement en votre nom, par l'intermédiaire des Services, qui peuvent contenir des données (y compris des Données personnelles) concernant les Utilisateurs, vos clients, vos fournisseurs, vos employés ou d'autres tiers.

« Addenda sur la protection des données » : l'Addenda sur la protection des données publié à l'adresse <https://www.sage.com/en-gb/legal/terms-and-conditions/product-and-service-terms-and-conditions/data-protection-addendum/> (ou toute autre adresse URL qui vous sera communiquée) et qui est modifié de temps à autre.

« Lois sur la protection des données » : réfère à la définition donnée dans l'Addenda sur la protection des données.

« Documents » : les guides d'utilisation en ligne ou écrits, les spécifications et les manuels concernant les Services mis à votre disposition par nous de temps à autre, et comprenant leurs mises à jour.

« Date d'entrée en vigueur » : la date à laquelle vous acceptez le présent Contrat d'une des manières susmentionnées.

« Cas de force majeure » : un cas de catastrophe naturelle (par exemple, un désastre naturel ou une épidémie) ou un autre événement au-delà du contrôle raisonnable de la partie qui demande une dérogation (par exemple, des actes de guerre, de terrorisme, d'une autorité gouvernementale ou d'un autre tiers échappant au contrôle de la partie). Aux fins du présent Contrat, une cyberattaque ou une brèche de cybersécurité est hors de notre contrôle raisonnable, sous réserve que nous puissions démontrer que nous avons agi selon ce qui serait raisonnablement considéré comme les règles de l'art pour un fournisseur de logiciels de paie et de comptabilité d'entreprise de taille équivalente et que nous avons pris des mesures de prévention d'une telle attaque ou brèche de sécurité.

« Version d'essai gratuite » : accès aux Services, sans frais, pour une période limitée ou courte, selon les conditions énoncées dans nos documents de marketing et de vente.

« Événement d'insolvabilité » : une demande de liquidation de faillite ou une autre procédure relative à l'insolvabilité, à une mise sous séquestre, à une liquidation ou à une cession au profit de créanciers.

« Droits de propriété intellectuelle » : droits reconnus par toute autorité compétente et visant un produit issu d'un travail intellectuel, comme les droits de brevet (y compris les droits de priorité), les droits de conception, les droits des dessins et modèles, les droits d'auteur (y compris les droits moraux), les droits sur les moyens de masquage, les droits sur les secrets commerciaux, les marques de commerce, les marques de service, les droits sur les noms de domaine, les droits sur les bases de données, le savoir-faire, les droits relatifs aux renseignements confidentiels et tout autre droit de propriété intellectuelle, dans chaque cas que ce droit soit enregistré ou non enregistré, y compris toutes les demandes (ou droits de demande) de tels droits, de leur renouvellement et leur prolongation, ainsi que de tout droit similaire ou équivalent ou de toute forme de protection en vigueur ou qui sera en vigueur où que ce soit dans le monde.

« **Commande** » : un document de commande (tel qu'un bon de commande ou une facture) entre nous concernant votre abonnement aux Services et/ou, en l'absence de document de commande, toute consigne que vous nous donnez concernant votre abonnement aux Services.

« **Données personnelles** » se rapporte à la définition donnée dans l'Addenda sur la protection des données.

« **Avis de confidentialité** » : l'Avis sur la protection des renseignements personnels publié à l'adresse <https://www.sage.com/en-gb/legal/privacy-and-cookies/> (ou toute autre URL qui vous sera communiquée) et qui est modifié de temps à autre.

« **Tarif promotionnel** » : une réduction du prix de vente recommandé pour les Services pendant une période limitée, tel qu'il est indiqué dans nos documents de marketing et de vente. L'expression « **Tarifs promotionnels** » est interprétée conformément au sens de « Tarif promotionnel ».

« **Revendeur** » : un revendeur Sage agréé par l'intermédiaire duquel vous achetez un abonnement aux Services.

« **Sage** » : The Sage Group plc ou l'une de ses sociétés affiliées.

« **Données de Sage** » : les éléments figurant sur la Commande, les données relatives à la configuration et à l'utilisation des Services, les Documents et les autres renseignements qui vous sont fournis par la connexion aux Services ou autrement par Sage dans le cadre de l'exécution du présent Contrat, à l'exception des Données clients.

« **Services** » : les produits et services que nous vous fournissons en vertu du présent Contrat ou d'une autre manière, y compris les composants hors ligne ou mobiles connexes, les Mises à jour et (qu'ils soient facultatifs ou obligatoires) tous les compléments, modules, caractéristiques ou fonctionnalités qui fonctionnent avec les produits ou services, mais à l'exclusion de tous les Services tiers.

« **Conditions spécifiques aux services** » : toute condition spécifique ou particulière à un service que vous acceptez en plus des présentes conditions.

« **Services fournis par des tiers** » : tous les produits (par exemple, tout type de logiciel, les services infonuagiques ou les formulaires), outils (par exemple, les outils d'intégration ou de développement) ou services (par exemple, la mise en œuvre, la configuration, le développement ou la comptabilité) qui vous sont fournis par un tiers autre que Sage (un « **Fournisseur tiers** »).

« **Mises à jour** » : toute modification, caractéristique supplémentaire, amélioration, tout correctif et toute révision futurs ainsi que toute œuvre dérivée qui pourraient être apportés aux Services ou aux Documents.

« **Utilisateur(s)** » : une personne nommée que vous avez autorisée à utiliser les Services et les Documents, pour laquelle vous avez acheté un abonnement et à laquelle des données d'authentification pour les Services ont été fournies par vous ou par nous à votre demande.

« **nous** » « **notre** » « **nos** » : Sage Software Canada Limited, ou toute autre entité mentionnée sur les factures qui vous sont adressées pour votre utilisation des Services, auquel cas votre entité contractante sera l'entité mentionnée sur vos factures, sauf indication contraire de la part de Sage.

« **vous** » ou « **votre** » : vous et toute société ou autre personne morale que vous êtes autorisé(e) à représenter (et, le cas échéant, toute société affiliée), qui acceptez le présent Contrat.

2. Droits d'utilisation.

2.1. Versions d'essai gratuites et Tarifs promotionnels. Nous pouvons proposer à notre seule discrétion des Versions d'essai gratuites ou des Tarifs promotionnels. Nous pouvons les retirer ou les modifier sans préavis et sans responsabilité à votre égard. Sauf indication contraire, vous ne pouvez utiliser les Versions d'essai gratuites et Tarifs promotionnels qu'une seule fois et ils ne peuvent être combinés à d'autres promotions ou offres relatives aux Services. À la fin de la période de Version d'essai gratuite ou du Tarif promotionnel, les Services vous seront automatiquement facturés.

2.2. Accès aux Services. En vertu des conditions générales du présent Contrat et du paiement de tous les frais applicables par vous (sauf pour ce qui est de la Version d'essai gratuite, lorsque applicable), nous vous accordons le droit limité, non exclusif, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence, non transférable (sauf autorisation expresse stipulée dans ce Contrat) de permettre aux Utilisateurs d'accéder aux Services ainsi qu'aux Documents et de ne les utiliser qu'aux seules fins de vos activités internes opérationnelles pendant la durée du présent Contrat.

2.3. Abonnements des Utilisateurs. Sauf avis contraire, les Services sont achetés sous forme d'abonnements à durée déterminée. Chaque Utilisateur doit disposer d'un abonnement valide aux Services et uniquement sur la base du nom, qui ne peut être partagé avec d'autres personnes. Il est possible de réattribuer des abonnements à de nouveaux Utilisateurs sur la base du nom, lorsque ces Utilisateurs ont cessé d'utiliser les Services. Sage peut surveiller votre utilisation des Services pour vérifier le respect de toute limite d'abonnement et du présent Contrat.

2.4. Vos responsabilités. Vous ne devez utiliser les Services que conformément au présent Contrat et aux Documents. Vous êtes responsable : (i) de protéger les authentifiants des Utilisateurs en votre possession ou sous votre contrôle; (ii) de configurer les rôles, autorisations, permissions, politiques et procédures internes appropriés pour l'utilisation sûre et sécurisée des Services; (iii) de l'activité de vos Utilisateurs en lien avec les Services; (iv) du respect du présent Contrat par vos Utilisateurs; et (v) de l'exactitude, la qualité, la fiabilité et la légalité des Données clients et des moyens par lesquels vous obtenez les Données clients et les entrez dans les Services. Vous devez immédiatement nous informer si vous apprenez ou soupçonnez raisonnablement que la sécurité de votre compte ou de celui de vos Utilisateurs est compromise.

2.5. Restrictions. Sauf autorisation expresse de notre part avant chaque cas, vous ne devez pas faire ce qui suit : (i) utiliser les Services et/ou les Documents pour fournir des services à un tiers; (ii) utiliser les Services en tant que société de services ou violer ou contourner de quelque manière que ce soit les limitations ou restrictions d'utilisation que nous vous avons communiquées; (iii) dériver le code source ou utiliser des outils pour observer le fonctionnement interne des Services, les analyser, les sonder ou les pénétrer; (iv) copier, modifier, dupliquer ou créer des œuvres dérivées, encadrer, reproduire, republier, télécharger, afficher, transmettre ou distribuer, en tout ou en partie, les Services ou les Documents (selon le cas) sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit; (v) supprimer tout marquage ou avis relatif à la propriété des Services ou des Documents; (vi) accéder, en tout ou en partie, aux Services et aux Documents dans le but de créer un produit ou un service concurrent des Services ou des Documents, ou effectuer une analyse comparative avec un produit ou un service externe à Sage; ou (vii) sous réserve de la division 12.4, autoriser des licences pour les Services ou les Documents, ou les vendre, les louer, les transférer, les céder, les distribuer, les

afficher les divulguer, ou les exploiter commercialement de toute autre manière, ou les mettre à la disposition d'un tiers à l'exception des Utilisateurs; (viii) utiliser les Services ou y accéder pour : (a) envoyer des pourriels ou d'autres messages dupliqués ou non sollicités en violation des lois et règlements en vigueur; (b) conserver des données sensibles telles que des informations financières ou des numéros d'assurance sociale en dehors des champs prévus à cet effet; (c) envoyer ou conserver des éléments qui violeraient les droits d'un tiers; (d) envoyer ou conserver des éléments contenant des virus, des vers informatiques, des chevaux de Troie ou autre code informatique nuisible; ou (e) toute autre fin illégale, discriminatoire ou illicite. Il vous est interdit de faciliter sciemment un tiers dans l'une des activités susmentionnées. Si vous enfreignez les dispositions du présent Contrat ou que l'utilisation que vous faites des Services interfère avec la sécurité, la disponibilité ou la performance des Services ou les perturbe, nous nous réservons le droit de modifier immédiatement ou de restreindre ou suspendre temporairement votre accès, en tout ou en partie, aux Services ou à tout Service de tiers, sans préavis ni responsabilité envers vous.

2.6. Utilisation d'une Application avec les Services. Nous pouvons, à notre seule discrétion, mettre à votre disposition une Application qui vous permet d'accéder aux Services. L'accès et l'utilisation de l'Application sont soumis aux modalités du présent Contrat et de toutes les autres conditions générales régissant l'utilisation de l'Application. Dans le cas où nous vous facturerions l'utilisation de l'Application, nous vous enverrions un avis dans un délai raisonnable. Le fait que vous ou vos Utilisateurs continuez d'utiliser l'Application après un tel avis constitue l'acceptation réputée desdits frais.

2.7. Achat par l'intermédiaire d'un Revendeur. Votre acceptation de tout accord avec le Revendeur ou d'une Commande par l'intermédiaire d'un Revendeur constitue une acceptation du présent Contrat entre vous et nous en ce qui concerne les Services. Tout service professionnel ou Service tiers fourni par le Revendeur ne fait pas partie du présent Contrat. L'assistance technique de premier niveau relative aux Services sera fournie par le Revendeur, à moins que nous ne vous indiquions le contraire. Si vous achetez les Services auprès d'un Revendeur, vos obligations de paiement concernant les Services seront à l'égard du Revendeur et le Revendeur gérera le renouvellement de votre abonnement aux Services. Le non-paiement des frais dus à un Revendeur constitue une violation substantielle du présent Contrat. Si vous accordez à un Revendeur l'accès aux Données clients ou à votre compte, cet accès constitue votre consentement à la divulgation des Données clients au Revendeur conformément à la division 7.2 ci-dessus, et il vous incombera de mettre fin à cet accès.

2.8. Accès aux Services par les Comptables. Lorsque applicable et sous réserve de votre autorisation, les Services peuvent permettre à un Comptable de se connecter à votre compte aux fins de saisie, de transfert et d'analyse de données et de documents en votre nom et afin de mettre les Services à votre disposition. Il vous incombe de collaborer avec votre Comptable pour définir et gérer les droits d'accès que votre Comptable possède à l'égard de votre compte. En conséquence, nous n'avons aucun contrôle sur ces droits d'accès et, pour cette raison, nous ne sommes pas responsables des pertes, dommages ou autres préjudices que vous pourriez subir en raison d'une action, d'une omission ou d'une défaillance de la part de votre Comptable. Si votre Comptable se trouve dans une situation d'insolvabilité ou s'il ne respecte pas le présent Contrat ou tout autre contrat conclu avec Sage concernant les Services, nous pouvons restreindre ou suspendre votre accès à toute portion des Services ou empêcher votre Comptable

d'accéder à votre compte. Lorsque nous avons convenu à l'avance que votre Comptable paiera vos frais pour les Services, alors : (i) le paiement de ces frais par vous à votre Comptable constituera un paiement valide aux fins du présent Contrat; et (ii) vous devez informer votre Comptable si vous souhaitez résilier le présent Contrat et nous n'agissons qu'en fonction des consignes de votre Comptable en ce qui concerne la gestion de votre compte.

2.9. Conditions spécifiques aux Services. Votre utilisation des Services peut être soumise à des Conditions spécifiques aux Services supplémentaires qui peuvent être indiquées sur votre Commande ou vous être communiquées. Veuillez cliquer ici pour voir une liste de certaines de nos conditions supplémentaires <https://www.sage.com/fr-ca/informations-legales/modalites/>.

3. Disponibilité et soutien

3.1. Disponibilité. Nous faisons tout ce qui est raisonnablement possible pour maintenir la disponibilité des Services 24 heures sur 24 et sept jours par semaine, à l'exception des cas suivants : (i) toute maintenance planifiée; (iii) des Cas de force majeure; et (iii) toute interruption nécessaire pour nous protéger, vous, les Utilisateurs ou nos sous-traitants (nous essaierons de vous avertir d'une telle interruption). Nous nous efforcerons de programmer la maintenance planifiée affectant la disponibilité des Services en dehors des heures de pointe, et vous recevrez un préavis raisonnable (qui peut être affiché dans les Services) concernant cette maintenance planifiée. En dépit de ce qui précède, nous pouvons à tout moment suspendre sans préavis votre accès ou celui de vos Utilisateurs aux Services, ou leur utilisation, afin de nous permettre d'effectuer une maintenance essentielle ou d'urgence.

3.2. Service d'assistance technique Lorsque nous vous fournissons des services de formation, vos Utilisateurs ayant suivi une formation pour l'utilisation des Services bénéficieront d'une assistance technique pour les Services et/ou d'une assistance mise à niveau (si elle a été achetée). Lorsque nous ne vous fournissons pas de services de formation, l'assistance technique peut, à notre discrétion, comprendre une aide en ligne, des FAQ, des guides et des modèles de formation, ainsi qu'une aide via courriel, clavardage ou assistance en direct.

3.3. Maintenance. Nous pouvons, à notre entière discrétion, publier des mises à jour relatives aux Services. Nous essaierons de vous avertir lorsque nous fournirons de telles Mises à jour.

4. Frais et paiement

4.1. Frais. Vous devez payer tous les frais relatifs aux Services tels que ces frais apparaissent sur la facture qui vous a été remise ou tels qu'ils vous ont été communiqués d'une autre manière. De temps à autre, nous pouvons modifier nos prix. Sauf disposition contraire dans les Conditions spécifiques aux Services, vous recevrez un avis au moins trente (30) jours à l'avance avant que nous n'appliquions toute modification des prix à vos Services et cette modification des prix prendra effet à partir de votre prochaine date de paiement après la fin de la période d'avis. Toutes les obligations de paiement sont non annulables et non remboursables.

4.2. Changement de plan et dépassement des limites du plan. De temps à autre, nous pouvons mettre à votre disposition différents plans de tarification concernant les Services (« Plan de Services »). Si vous choisissez de passer à un Plan de Services supérieur ou inférieur, des frais supplémentaires peuvent être exigés, selon des modalités que nous préciserons en temps opportun. Si vous dépassez les limites de volume

fixées dans votre Plan de Services alors en vigueur, nous pourrions, à notre discrétion : (i) décider de vous faire passer d'un Plan de Services à un autre Plan de Services et des frais supplémentaires peuvent être exigés; ou (ii) nous pouvons vous facturer ce volume supplémentaire, dans chaque cas au prorata à partir de la première date de ce volume excédentaire jusqu'à la fin de la période d'abonnement. Nous vous informerons de cette mise à niveau soit au sein des Services, soit en vous envoyant un courriel. Toute modification de votre Plan de Services peut vous faire perdre votre droit à une Version d'essai gratuite ou à un Tarif promotionnel.

4.3. Renseignements et coordonnées de facturation. Vous convenez de nous fournir des coordonnées et des renseignements de facturation complets et exacts et de nous informer dans les plus brefs délais de tout changement desdits renseignements.

4.4. Taxes. Tous les frais et autres coûts excluent les taxes, les prélèvements et les droits. Lorsque applicable et à moins que vous ne nous fournissiez un certificat d'exonération fiscale valide en temps opportun, toute taxe, à l'exclusion des taxes sur notre revenu net, sera soit ajoutée à la valeur de nos frais, soit incluse dans la valeur de nos frais sur la facture que nous vous remettons, et vous serez responsable de nous payer ces taxes.

4.5. Retard de paiement et non-paiement. Si nous ne recevons pas les paiements que vous nous devez à la date d'échéance, ces paiements produiront des intérêts au taux le plus bas entre : (i) 1,5 % du solde impayé par mois; et (ii) le taux maximal autorisé par la loi. Le non-paiement des frais pour les Services (qu'ils soient dus à Sage, à un Comptable, à un Revendeur ou à tout autre tiers en lien avec les Services) ou de tout autre montant que vous nous devez constitue une violation substantielle du présent Contrat.

5. Droits et données de propriété

5.1. Services. Sous réserve des droits limités expressément octroyés en vertu de ce Contrat, Sage (et nos concédants de licence, lorsque applicable) se réserve tous les droits, titres et intérêts des Services (y compris toutes les configurations, personnalisations, modifications, améliorations, mises à jour et révisions relatives aux Services), des Données de Sage et des Documents, y compris tous les Droits de propriété intellectuelle connexes à cet égard. Sage se réserve tous les droits non expressément énoncés dans le présent Contrat. Le nom de Sage, son logo et les noms de produit associés aux Services sont des marques de commerce de Sage ou de tiers, et aucune licence ni aucun droit n'est accordé aux fins de leur utilisation en vertu de ce Contrat.

5.2. Données clients. Sous réserve des droits limités expressément accordés par ce Contrat, vous détenez tous les droits, titres et intérêts, y compris tous les Droits de propriété intellectuelle, relatifs aux Données clients. Vous accordez à Sage et à ses sous-traitants une licence mondiale, libre de redevances, irrévocable, perpétuelle et non exclusive pour héberger, traiter, copier, transmettre, conserver, analyser, accorder des sous-licences, afficher, reformater, en créer des œuvres dérivées et utiliser les Données clients pour : (i) mener des activités de recherche et de développement afin d'améliorer nos services, produits et applications, ainsi que ceux de nos sociétés affiliées; (ii) développer et fournir des fonctionnalités et des services nouveaux et existants (y compris des fonctionnalités d'intelligence artificielle, des capacités de numérisation et d'automatisation des processus commerciaux et d'autres utilisations commercialement raisonnables) à vous, aux Utilisateurs, aux clients de Sage en général ou à toute autre personne ou entité utilisant les produits ou services de Sage; (iii) fournir, gérer et assurer le bon fonctionnement des Services et des systèmes connexes; et (iv) exécuter nos droits et obligations en vertu du présent Contrat.

5.3. Rétroaction. Vous pouvez, sans en avoir l'obligation, fournir à Sage ou à ses Revendeurs ou sous-traitants des idées, suggestions, demandes, recommandations ou rétroactions à propos des Services (« **Rétroaction** »). Si vous le faites, sous réserve des droits limités accordés expressément dans le présent Contrat, Sage détiendra tous les droits, titres et intérêts, y compris tous les droits de propriété intellectuelle, sur la Rétroaction, y compris toutes les configurations et personnalisations apportées.

5.4. Confidentialité des données. Chacune des parties respectera les conditions de l'Addenda sur la protection des données, dans lequel les références au terme « Contrat » sont interprétées comme une référence au présent Contrat. Toute Donnée personnelle utilisée pour fournir les Services sera traitée conformément aux exigences de l'Addenda sur la protection des données. De plus amples informations sur la manière dont Sage utilise les Données personnelles sont fournies dans l'Avis de confidentialité de Sage.

6. Confidentialité et sécurité des données

6.1. Renseignements confidentiels. « **Renseignements confidentiels** » désigne tous les renseignements (quel que soit leur mode d'enregistrement ou de conservation) d'une partie ou de ses Sociétés affiliées (« **Divulgateur** ») divulgués à l'autre partie ou à ses Sociétés affiliées (« **Destinataire** »), oralement ou par écrit, qui sont désignés comme confidentiels ou qui devraient raisonnablement être considérés comme tels compte tenu de la nature des renseignements et des circonstances de la divulgation.

6.2. Exceptions. Les Renseignements confidentiels excluent les éléments suivants : (i) les renseignements qui étaient connus par le Destinataire sans restriction de confidentialité avant leur divulgation par le Divulgateur; (ii) les renseignements qui étaient ou sont connus du public sans acte répréhensible du Destinataire; (iii) les renseignements que le Destinataire a légitimement reçus d'un tiers autorisé à les divulguer sans restriction; (iv) les Renseignements qui ont été développés de manière indépendante par le Destinataire sans utiliser les Renseignements confidentiels du Divulgateur; et (v) les renseignements dont la divulgation a été autorisée par écrit par le Divulgateur.

6.3. Obligations de confidentialité. Le Destinataire use du même degré de diligence que celui utilisé pour ses propres renseignements confidentiels de même nature (mais pas moins qu'une diligence raisonnable) pour protéger les Renseignements confidentiels du Divulgateur de toute utilisation ou divulgation non permise selon les modalités du présent Contrat ou non autorisée par le Divulgateur. Le Destinataire peut divulguer les Renseignements confidentiels du Divulgateur à ses Sociétés affiliées, employés, contractants et fournisseur de services (« **Représentants** ») conformément aux dispositions du présent Contrat, à condition qu'ils soient liés par des obligations de confidentialité qui ne soient pas moins restrictives que celles prévues par le présent Contrat. Le Destinataire est responsable de toute infraction de la présente disposition par ses Représentants.

6.4. Divulgation légalement requise. Le Destinataire peut divulguer des Renseignements confidentiels dans la mesure requise par une ordonnance judiciaire ou administrative ou par la loi, à condition que le Destinataire notifie à l'avance d'une telle divulgation (sauf si la loi ou une décision judiciaire ou administrative en décide autrement) et fournisse une assistance raisonnable, aux frais du Divulgateur, pour permettre au Divulgateur d'empêcher ou de limiter cette divulgation.

6.5. Mesures injonctives. Chaque partie reconnaît que les dommages-intérêts peuvent ne pas constituer une solution

adéquate en cas de violation des obligations de confidentialité et que l'autre partie a le droit de demander une mesure injonctive, une exécution en nature et d'autres mesures équitables en cas de menace de violation ou de violation effective du présent Contrat.

7. Services tiers

7.1. Ni endossement ni garantie. Nous pouvons vous présenter, et/ou les Services peuvent intégrer, des Services tiers, fournis par des Fournisseurs tiers. Nous ne faisons aucun endossement ni aucune garantie ou promesse concernant de tels Services tiers ou un Fournisseur tiers, et nous n'assumons aucune responsabilité à cet égard. En conséquence, nous ne sommes pas responsables des dommages, préjudices ou pertes causés par un acte ou une omission d'un Service tiers ou d'un Fournisseur tiers, qu'il soit qualifié ou non de : (i) « autorisé », « certifié », « recommandé » ou qualificatif similaire; ou (ii) qu'il soit inclus dans votre Commande ou dans les Services. Votre utilisation de Services tiers est soumise aux conditions générales imposées par les Fournisseurs tiers en sus du présent Contrat (dans la mesure applicable). En cas de conflit ou de contradiction entre le présent Contrat et les conditions imposées par les Fournisseurs tiers, le présent Contrat prévaut dans le cadre de l'utilisation du Service. Vous assumez l'entière responsabilité d'évaluer les Services tiers et les Fournisseurs tiers, et de prendre connaissance de toutes les conditions générales applicables desdits Fournisseurs tiers. Nous n'avons aucune obligation de rendre disponible ou de fournir du soutien pour les Services tiers, et nous ne pouvons garantir la capacité initiale ou continue des Services à fonctionner avec des Services tiers. Si un Fournisseur tiers cesse de rendre les Services tiers disponibles pour l'interopérabilité avec toute fonctionnalité des Services, nous pouvons cesser de fournir cette fonctionnalité sans vous donner droit à un quelconque remboursement, à un crédit ou à un autre dédommagement.

7.2. Partage de données. Si vous obtenez un Service fourni par un tiers qui exige l'accès aux Données clients ou leur transfert, vous reconnaissez que ledit accès ou transfert s'effectue entre vous et le Fournisseur tiers conformément aux politiques de confidentialité du Fournisseur tiers, et que nous sommes autorisés à fournir les Données clients exigées par le Service fourni par un tiers. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas de modification, perte, dommage ou suppression des Données clients par un Service tiers que vous avez obtenu.

8. Durée et résiliation

8.1. Abonnement à durée déterminée. Lorsqu'une période d'abonnement à durée déterminée pour les Services est indiquée dans votre Commande (et sauf indication contraire dans les Conditions spécifiques aux Services), le présent Contrat commence à la Date d'entrée en vigueur et se poursuit pendant cette période d'abonnement. (« **Abonnement à durée déterminée** »). Tous les Abonnements à durée déterminée seront automatiquement renouvelés pour des périodes d'abonnement à durée déterminée supplémentaires, comme indiqué dans toute Commande de renouvellement, sauf si l'une des parties donne à l'autre un avis écrit de non-renouvellement au moins trente (30) jours avant la fin de l'Abonnement à durée déterminée en question. Si vous êtes un de nos clients directs, nous ferons des efforts commercialement raisonnables pour vous informer de votre prochain renouvellement avant celui-ci. Le présent Contrat restera en vigueur pendant tout Abonnement à durée déterminée jusqu'à ce que tous les abonnements de l'Utilisateur aient expiré ou que le Contrat ait été résilié conformément au présent Contrat.

8.2. Tous les autres abonnements. Lorsqu'aucune période d'abonnement à durée déterminée n'est prévue pour les

Services dans votre Commande (et sauf indication contraire dans toute condition spécifique applicable aux Services), le présent Contrat prend effet à la Date d'entrée en vigueur et se poursuit jusqu'à ce qu'il : (i) soit résilié pour des raisons de commodité à tout moment par l'une ou l'autre des parties en donnant à l'autre un préavis écrit de trente (30) jours; ou (ii) soit résilié conformément aux dispositions du présent Contrat.

8.3. Résiliation. Chacune des parties peut mettre fin au Contrat : (i) conformément à la division 8.1 (lorsque vous avez souscrit un Abonnement à durée déterminée aux Services); (ii) conformément à la division 8.2 (lorsque vous ne disposez pas d'un Abonnement à durée déterminée aux Services); (iii) immédiatement si l'autre partie commet une violation substantielle de l'une des conditions du présent Contrat et que cette violation est irrémédiable ou que l'autre partie ne remédie pas à cette violation dans un délai de trente (30) jours après avoir été informée par écrit de la nécessité de le faire; et (iv) immédiatement après un avis écrit communiqué à l'autre partie si l'autre partie fait l'objet d'un Événement d'insolvabilité. Si vous ou votre/vos Utilisateur(s) violez substantiellement le présent Contrat, nous pouvons, sans limiter nos autres droits et recours, suspendre temporairement ou résilier votre accès aux Services ou refuser de poursuivre l'exécution de nos obligations en vertu du présent Contrat. Nous pouvons résilier le présent Contrat immédiatement, après vous avoir adressé un avis écrit, en cas de changement de Contrôle qui ferait de vous un de nos concurrents directs ou une société affiliée à l'un d'entre eux.

8.4. Effets de la résiliation. À l'expiration ou à la résiliation du présent Contrat pour quelque raison que ce soit : (i) toutes les Licences utilisateur applicables et tous les autres droits qui vous sont accordés prendront immédiatement fin; (ii) les droits, recours, obligations (y compris les obligations de paiement) et responsabilités d'une partie qui se sont accumulés jusqu'à la date de cessation ne sont pas affectés; (iii) nous ne serons pas tenus de rembourser tout frais payé d'avance et non utilisé; et (iv) sous réserve de la division 8.5, le Destinataire devra, à la demande du Divulgateur, supprimer les Renseignements confidentiels du Divulgateur en sa possession ou sous son contrôle. Nonobstant ce qui précède, le Destinataire peut conserver les Renseignements confidentiels du Divulgateur : (a) dans la mesure où la loi ou une autorité gouvernementale l'exige; ou (b) qui sont automatiquement conservés conformément aux politiques de sauvegarde généralement applicables du Destinataire (« **Supports de sauvegarde** »). Tous les Supports de sauvegarde restent soumis aux obligations de confidentialité énoncées dans le présent Contrat, nonobstant l'expiration ou la résiliation du présent Contrat, tant qu'ils ne sont pas supprimés.

8.5. Accès aux Données clients. Les Données clients peuvent être exportées en tout temps pendant la durée du présent Contrat. Sauf disposition contraire dans les Conditions spécifiques aux Services, nous ne supprimerons pas les Données clients de notre environnement de production pendant une période de six (6) mois après la résiliation ou l'expiration du Contrat et nous pourrions vous aider à exporter les Données clients pendant cette période à notre tarif horaire de consultation standard. À l'expiration de cette période de six (6) mois, nous pouvons supprimer toutes les Données clients et ne plus les mettre à votre disposition. Si vous souhaitez conserver les Données clients plus longtemps, des services d'archivage payants peuvent être offerts. Veuillez consulter l'Addenda sur la protection des données et l'Avis de confidentialité pour de plus amples renseignements sur la conservation des données.

8.6. Survie. Les divisions 1, 5, 8, 10, 11 et 12 survivront à toute expiration ou cessation du Contrat.

9. Déclarations et clause de non-responsabilité

9.1. Autorité. Chaque partie affirme qu'elle est habilitée à conclure le présent Contrat, à exécuter ses obligations en vertu du présent Contrat et à donner les droits et licences accordés en vertu du présent Contrat.

9.2. CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ SAUF DISPOSITION EXPRESSE DANS LE PRÉSENT CONTRAT, LES SERVICES SONT FOURNIS « TEL QUEL » ET « SELON LES DISPONIBILITÉS » ET SONT UNIQUEMENT DESTINÉS À UN USAGE COMMERCIAL, SOUS RÉSERVE DES RESTRICTIONS PRÉVUES DANS LE PRÉSENT CONTRAT OU LES DOCUMENTS. NOUS, EN NOTRE NOM, AU NOM DE NOS SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET DE NOS CONCÉDANTS DE LICENCE, REJETONS DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE TOUTES LES AUTRES DÉCLARATIONS, RESPONSABILITÉS, CONDITIONS, MODALITÉS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES, QU'ILS SOIENT EXPLICITES, IMPLICITES, PRÉVUS PAR LA LOI OU AUTRES, Y COMPRIS CEUX : (I) DE QUALITÉ MARCHANDE OU SATISFAISANTE; (II) D'ADAPTABILITÉ À UN OBJET PARTICULIER; (III) D'ABSENCE DE CONTREFAÇON; ET (IV) DÉCOULANT D'UN USAGE COMMERCIAL OU D'UNE PRATIQUE COMMERCIALE, DES PRATIQUES COMMERCIALES ÉTABLIES OU DES MODALITÉS D'EXÉCUTION. SAUF MENTION EXPRESSE DANS LE PRÉSENT ACCORD, NOUS, NOS SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET NOS CONCÉDANTS DE LICENCE NE GARANTISSONS PAS QUE VOTRE UTILISATION DES SERVICES SERA ININTERROMPUE OU EXEMPTÉ D'ERREURS, QUE LES SERVICES SERONT EXEMPTS DE VIRUS, DE BOGUES, DE DÉFAILLANCES OU DE FAUTES, QUE LES SERVICES, LES DOCUMENTS ET/OU LES INFORMATIONS QUE VOUS OBTIENDREZ PAR L'INTERMÉDIAIRE DES SERVICES RÉPONDRONT À VOS EXIGENCES OU PRODUIRONT DES RÉSULTATS PARTICULIERS, OU QUE LES SERVICES PRODUIRONT DES ANALYSES, DES INDICATEURS, DES IDÉES OU DES RÉPONSES GÉNÉRÉES DE MANIÈRE AUTOMATIQUE ET EXEMPTES D'ERREURS. NOUS, NOS AFFILIÉS ET NOS CONCÉDANTS DE LICENCE NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE CE QUI SUIT : (A) TOUT PROBLÈME LIÉ AUX SERVICES PROVENANT DES DONNÉES CLIENTS, DES SERVICES TIERS OU DES FOURNISSEURS TIERS; ET (B) TOUT RETARD, DÉFAUT DE LIVRAISON OU TOUTE AUTRE PERTE OU TOUT DOMMAGE RÉSULTANT DU TRANSFERT DE DONNÉES SUR DES RÉSEAUX ET INSTALLATIONS DE COMMUNICATION, Y COMPRIS L'INTERNET, ET VOUS RECONNAISSEZ QUE LES SERVICES ET LES DOCUMENTS PEUVENT ÊTRE SOUMIS À DES RETARDS ET À D'AUTRES PROBLÈMES INHÉRENTS À L'UTILISATION DE CES INSTALLATIONS DE COMMUNICATION. VOUS RECONNAISSEZ EN OUTRE QUE NOUS NE FOURNISSONS AUCUN CONSEIL EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ, DE FISCALITÉ, DE FINANCE, D'INVESTISSEMENT, DE DROIT OU AUTRE À VOUS, AUX UTILISATEURS OU À DES TIERS, ET VOUS ACCEPTEZ QU'IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE VOUS ASSURER QUE LES SERVICES RÉPONDENT À VOS BESOINS.

9.3. TECHNOLOGIE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. POUR ÉVITER TOUTE AMBIGUÏTÉ, LA CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ PRÉVUE À LA DIVISION 9.2 S'APPLIQUE ÉGALEMENT À TOUTE TECHNOLOGIE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) QUE SAGE UTILISE POUR FOURNIR LES SERVICES ET/OU MET À VOTRE DISPOSITION PAR LE BIAIS DE SERVICES. LES RESULTATS DE LA TECHNOLOGIE D'IA NE REPRÉSENTENT PAS LES OPINIONS OU LE POINT DE VUE DE SAGE.

10. Indemnisation

10.1. Notre indemnisation. Sous réserve de la division 10.3, nous vous défendrons, vous indemniserons et vous dégagerons, vous et vos sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs et employés, de toute responsabilité à l'égard de l'ensemble des réclamations, coûts, dommages, pertes, préjudices et dépenses

(y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires d'avocat et frais de justice raisonnables) (collectivement, les « **Dommages-intérêts** ») dans la mesure où cela découle d'une réclamation d'un tiers alléguant que votre utilisation des Services porte atteinte aux Droits de propriété intellectuelle d'un tiers, ou que cela est lié à une telle réclamation.. En aucun cas Sage, ses sociétés affiliées, ses employés, ses consultants, ses agents et ses sous-traitants ne seront responsables envers vous dans la mesure où la violation alléguée est basée sur : (a) la personnalisation ou la modification des Services selon vos consignes ou par une autre entité que nous; (b) votre utilisation des Services en combinaison avec tout service, logiciel, équipement, réseau ou système non fourni par nous, si la violation alléguée concerne une telle combinaison; (c) votre utilisation des Services d'une manière contraire à nos consignes ou aux Documents; ou (d) votre utilisation des Services après un avis de la violation alléguée ou réelle de la part de Sage ou de toute autorité compétente. Si les Services contreviennent aux Droits de propriété intellectuelle, ou que nous pensons raisonnablement que les Services pourraient contrevioler auxdits droits, nous pouvons à nos frais et selon nos choix : (i) vous procurer le droit de continuer à utiliser les Services; (ii) modifier ces Services afin qu'ils deviennent non contrefaisants sans perte matérielle de fonctionnalité; ou (iii) si (i) et (ii) ne sont pas réalisables, résilier le Contrat et vous rembourser une partie au pro-rata de tous les frais prépayés et non utilisés pour les Services couvrant la période suivant la date d'entrée en vigueur de la résiliation.

10.2. Indemnisation par vous. Conformément à la division 10.3, vous nous défendrez, nous indemniserons et nous dégagerons de toute responsabilité, nous et nos sociétés affiliées, nos dirigeants, nos administrateurs, nos employés et nos agents, à l'égard de tous les dommages découlant de vos actes ou omissions et de ceux de vos Utilisateurs en ce qui concerne : (i) votre utilisation des Services et celle de vos utilisateurs; (ii) toute Donnée clients; ou (iii) la violation, par vous ou vos Utilisateurs, de toute obligation qui vous incombe en vertu du présent Contrat, y compris une réclamation alléguant que : (a) votre collecte, conservation ou utilisation des Données clients enfreint les droits d'un tiers ou lui a causé un préjudice; ou (b) votre utilisation des Services en violation du présent Contrat enfreint les droits d'un tiers ou lui a causé un préjudice, ou enfreint d'une autre manière la loi applicable.

10.3. Procédure d'indemnisation. En cas d'obligation potentielle d'indemnisation en vertu de la présente division 10, la partie indemnisée fournit à la partie indemnissante : (i) un avis écrit dans les plus brefs délais de la réclamation ou toute menace connue de réclamation, et (ii) un contrôle de la défense et du règlement de la réclamation ainsi qu'une assistance raisonnable à cet égard, aux frais de la partie indemnissante. Sans l'accord écrit préalable de la partie indemnisée, la partie qui indemnise ne doit pas transiger sur un jugement défavorable dans le cadre d'une telle réclamation qui porte atteinte aux droits ou aux intérêts de la partie indemnisée ou lui impose des obligations supplémentaires, ni consentir à un tel jugement.

10.4. Recours exclusif. Les obligations d'indemnisation énoncées ci-dessus représentent la seule et unique responsabilité de la partie qui indemnise et le recours exclusif de la partie indemnisée pour toute réclamation de tiers décrite dans la division 10.

11. Responsabilité limitée

11.1. Responsabilité générale. AUTRES QUE : (I) VOS OBLIGATIONS DE PAIEMENT DE FRAIS TELLES QU'ELLES SONT DÉFINIES DANS LE PRÉSENT CONTRAT; ET (II) LES OBLIGATIONS D'INDEMNISATION DE CHAQUE PARTIE EN VERTU DE LA DIVISION 10, EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ GLOBALE

MAXIMALE DE L'UNE OU L'AUTRE PARTIE (Y COMPRIS SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES) DÉCOULANT DE, OU EN RAPPORT AVEC, LE PRÉSENT CONTRAT NE DÉPASSERA LA VALEUR DES FRAIS QUE VOUS NOUS AVEZ PAYÉS OU QUE VOUS DEVEZ NOUS PAYER EN LIEN AVEC LES SERVICES AU COURS DE LA PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT L'ÉVÉNEMENT DONNANT LIEU À UNE RÉCLAMATION.

11.2. Exclusion des dommages-intérêts. En aucun cas, la responsabilité d'une partie n'est engagée à l'égard de l'autre partie pour : (i) des pertes ou des dommages relatifs aux données, aux revenus, aux affaires, aux profits ou aux économies escomptées; (ii) une interruption des activités, une perte de réputation ou de survaleur; (iii) une perte d'occasions ou de contrats; (iv) du temps perdu par la direction ou d'autres membres du personnel; et (v) tout dommage ou perte indirect, punitif, spécial, exemplaire, accidentel ou consécutif.

11.3. Responsabilité illimitée. Aucune disposition du présent Contrat ne doit être interprétée comme limitant, réduisant ou excluant toute responsabilité au titre du présent Contrat ou en relation avec celui-ci, dans la mesure où elle découle de ce qui suit : (i) un décès ou un préjudice corporel causé par la négligence d'une partie; (ii) une fraude ou une déclaration frauduleuse de la part d'une partie; (iii) toute autre situation pour laquelle il serait illégal pour l'une ou l'autre des parties d'exclure ou de limiter ou de tenter d'exclure ou de limiter sa responsabilité; ou (iv) les obligations d'indemnisation de chaque partie en vertu de la division 10.

11.4. Champ d'application. Les exclusions et limitations énoncées dans la présente division 11 s'appliquent à toutes les causes d'action (dans chaque cas, qu'elles soient directes ou indirectes et quelle qu'en soit l'origine), qu'elles résultent d'une rupture de contrat, d'un délit civil (y compris la négligence), d'une violation d'un devoir légal ou autre, même si cette perte était raisonnablement prévisible ou si l'une des parties avait informé l'autre de la possibilité d'une telle perte. La répartition des risques dans le présent Contrat se reflète dans le niveau des frais payables en vertu de Contrat. Une partie ne peut pas se soustraire aux limitations de responsabilité prévues dans ce Contrat ni recevoir plusieurs recouvrements en vertu du présent Contrat en déposant des réclamations distinctes ou des réclamations au nom de ses Sociétés affiliées.

12. Dispositions générales

12.1. Respect des lois. Chaque partie doit respecter l'ensemble des lois, textes législatifs, codes et règlements visant votre utilisation des Services, y compris, mais sans s'y limiter, les lois anti-corruption applicables, les lois sur la protection des données, les lois sur l'évasion fiscale ainsi que toutes les lois et tous les règlements et régimes de sanctions imposés par les autorités compétentes, y compris, mais sans s'y limiter, le Bureau du contrôle des avoirs étrangers (OFAC), les Nations Unies, le Royaume-Uni et l'Union européenne (« **Exigences pertinentes** »). Vous assurez que vous et les personnes qui vous sont associées : (i) respectez toutes les Exigences pertinentes; (ii) vous interdisez toute conduite qui constituerait une infraction en vertu d'une des Exigences pertinentes, ou une autre infraction desdites Exigences; (iii) n'accomplissez pas, par acte ou omission, une action qui entraînerait l'infraction d'une des Exigences pertinentes par Sage; (iv) mettez en place et à jour, pendant la durée du présent Contrat, vos politiques et procédures de façon à assurer et à démontrer la conformité aux Exigences pertinentes et les appliquez au besoin.

12.2. Restrictions supplémentaires. Nonobstant la généralité de la division 12.1, les Services peuvent être soumis aux lois et réglementations relatives à l'exportation des États-Unis et d'autres territoires de compétence. Chaque partie affirme

qu'elle et ses Sociétés affiliées ne figurent pas dans une « liste de personnes refusées » (ou une liste de sanctions ciblées équivalente) des États-Unis et que ses Sociétés affiliées ne sont ni détenues ni contrôlées par une personne politiquement exposée. Vous êtes dans l'obligation de nous informer si, pendant la durée du présent Contrat, vous ou une de vos Sociétés affiliées êtes nommés sur une « liste de personnes refusées » (ou une liste de sanctions ciblées équivalente) publiée par le gouvernement des États-Unis ou si vous devenez la propriété d'une personne politiquement exposée ou passez sous le contrôle d'une personne politiquement exposée. Si ces circonstances se produisent, nous avons le droit de résilier ce Contrat immédiatement en vous transmettant un avis écrit. Vous ne pouvez pas autoriser les Utilisateurs à accéder aux Services ou à les utiliser dans tout pays sous embargo des États-Unis ou en infraction des lois et règlements relatifs à l'exportation des États-Unis, du Royaume-Uni ou de l'Union européenne, ou dans tout Territoire soumis à des interdictions. On entend par « **Territoires soumis à des interdictions** » : (i) tout pays ou territoire soumis à des sanctions globales à l'échelle d'un État ou du gouvernement par le Royaume-Uni, l'Union européenne ou les États-Unis; et (ii) tout autre pays ou territoire soumis à de telles sanctions par le Royaume-Uni, l'Union européenne ou les États-Unis après la Date d'entrée en vigueur. Vous mettez en place et à jour, pendant toute la durée de ce Contrat, des procédures et des mesures de contrôle appropriées de façon à assurer et à démontrer votre conformité à la présente division 12.1. Chaque partie signalera rapidement à l'autre partie si elle a violé cette clause ou si un tiers a des raisons valables de penser avoir violé cette clause. En cas de violation par vous de la présente division 12.1, nous avons le droit de suspendre immédiatement votre utilisation des Services dans la mesure où nous le jugeons nécessaire sans préavis et/ou de résilier immédiatement le Contrat en vous adressant un avis écrit. Vous devez indemniser (et maintenir indemnisés) Sage et ses dirigeants, administrateurs, employés, avocats et agents contre tout dommage résultant de ou lié à votre violation (ou celle de vos Utilisateurs) de la présente division 12.2.

12.3. Diligence raisonnable et coopération. Vous devez participer à tout processus de diligence raisonnable auquel nous pouvons vous demander de participer de temps à autre, afin de garantir votre conformité avec le présent Contrat et la présente division 12. Vous nous apportez, dans la mesure du raisonnable, toute la coopération, les renseignements et l'assistance nécessaires concernant nos processus de diligence raisonnable à toutes fins, y compris, mais sans s'y limiter, pour nous permettre d'établir la propriété et déterminer tout territoire dans lequel vous et tous vos Utilisateurs ou une partie d'entre eux utilisez les Services et y accédez à toutes fins. Votre manquement à vous engager dans un tel processus et/ou à fournir les renseignements requis est réputé une infraction substantielle du présent Contrat et nous donne le droit de résilier ce Contrat immédiatement en vous adressant un avis écrit.

12.4. Affectation. Vous ne pouvez céder, transférer, nover, facturer, sous-traiter ni négocier de quelque autre manière aucun de vos droits et obligations selon les modalités du présent Contrat, que ce soit en tout ou en partie, directement ou indirectement, par effet de fusion légale ou acquisition ou autre sans consentement écrit préalable (qui ne peut être refusé sans motif valable). Sage peut céder, transférer, nover, facturer, sous-traiter ou négocier de quelque autre manière le présent Contrat, en tout ou en partie, sans votre consentement. Toute tentative de cession en violation du présent Contrat est nulle.

12.5. Recours non exclusifs. Sauf disposition expresse du présent Contrat, les droits et recours prévus par le présent

Contrat s'ajoutent aux droits et recours prévus par la loi et ne les excluent pas.

12.6. Tiers bénéficiaires. Certains aspects des Services peuvent être fournis par nos Sociétés affiliées. Dans ce cas, chacune de ces Sociétés affiliées sera un tiers bénéficiaire du présent Contrat dans la mesure de ces Services.

12.7. Droits des tiers. Sauf mention expresse dans le présent Contrat, celui-ci ne donne lieu à aucun droit en vertu de la *Contracts (Rights of Third Parties) Act 1999* ou autrement.

12.8. Intégralité du contrat. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties en ce qui concerne l'utilisation des Services. Chaque partie reconnaît qu'en concluant le présent Contrat, elle ne s'appuie pas sur, et ne dispose d'aucun droit ou recours en ce qui concerne, toute déclaration, assertion, assurance ou garantie (qu'elle ait été faite innocemment ou par négligence) autre que celles qui sont expressément énoncées dans le présent Contrat.

12.9. Divisibilité. Si une disposition, en tout ou en partie, du présent Contrat est tenue pour non valide, illégale ou inexécutoire par un tribunal compétent, alors ladite disposition est supprimée ou interprétée, dans la mesure du possible, de façon à refléter les intentions de la disposition initiale, tandis que les autres dispositions du présent Contrat conservent leur pleine force et leur plein effet.

12.10. Ni partenariat ni mandat. Chaque partie est un contractant indépendant et aucune partie n'est habilitée à agir au nom de l'autre. Aucune partie ne se présente comme étant l'agent, le mandataire, le franchisé, la coentreprise ou le partenaire légal de l'autre. Nous concluons le présent Contrat en tant que mandant et non comme mandataire d'une autre société de Sage. Sous réserve de toute cession autorisée en vertu de la division 12.4, nos obligations selon les modalités du présent Contrat nous incombent à votre égard seulement et vos obligations selon les modalités du présent Contrat vous incombent à notre égard seulement.

12.11. Renonciation. L'incapacité ou le retard d'une partie à exercer ou à exécuter l'un de ses droits selon les modalités du présent Contrat ne constitue la renonciation ou la renonciation continue auxdits droits. La renonciation aux droits ne peut se faire que par un écrit signé par la partie qui renonce.

12.12. Force majeure. Aucune des parties n'enfreint le présent Contrat ou n'est autrement responsable d'un manquement ou d'un retard dans l'exécution de ses obligations dans la mesure où ce manquement ou ce retard est dû à un Cas de force majeure.

12.13. Ordre de priorité. En cas de conflit ou de non-conformité, l'ordre de priorité est le suivant : (i) l'Addenda sur la protection des données; (ii) les Conditions spécifiques aux services (si applicable); (iii) votre Commande (si applicable); (iii) les présentes conditions (y compris toute annexe ou pièce jointe); et (iv) les Documents.

12.14. Modifications. De temps à autre, nous pouvons modifier les conditions du présent Contrat à notre seule discrétion. Nous ferons tout ce qui est raisonnablement possible pour vous informer de tout changement important par l'envoi d'un courriel ou la publication d'un avis dans les Services, mais il vous incombe de régulièrement vérifier, lire, comprendre et accepter la version la plus récente du présent Contrat. En continuant d'accéder aux Services ou de les utiliser, vous indiquez que vous acceptez de vous soumettre aux conditions modifiées.

12.15. Aucune publicité. Aucune partie ne fait de déclaration publique à propos du présent Contrat ou de la relation entre les parties régie par le présent Contrat nommant l'autre partie

sans son consentement préalable écrit, sauf qu'en raison de votre qualité de client, Sage peut utiliser votre nom et logo dans sa liste de clients d'une manière ne laissant pas entendre un quelconque appui.

12.16. Droit applicable et tribunaux compétents. Le présent Contrat ainsi que tous les litiges ou réclamations découlant de l'objet ou de la formation du présent Contrat ou y étant liés (y compris tous les litiges ou réclamations non contractuels) sont régis et interprétés conformément au droit de la province de l'Ontario. Les parties conviennent de résoudre tous les litiges liés au présent Contrat par un arbitrage individuel contraignant devant un arbitre et conviennent de n'engager aucune action oblique ni de participer à une action oblique. L'arbitrage est administré par JAMS conformément à ses règles et procédures d'arbitrage complètes et conformément aux procédures accélérées énoncées dans lesdites règles, et a lieu à Toronto, en Ontario. Toute contestation de l'arbitrabilité est décidée par l'arbitre. Le jugement sur la sentence arbitrale peut être enregistré dans tout tribunal compétent. Si une partie sollicite une injonction à un tribunal, les parties consentent à la compétence exclusive des tribunaux fédéraux et provinciaux situés à Toronto, en Ontario. Pour éviter toute ambiguïté, la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'appliquera pas aux démarches..

12.17. Avis. Sauf indication contraire dans le présent Contrat, tout avis requis en vertu du présent Contrat se fera par écrit et sera envoyé par courrier prépayé, par service de coursier ou par courriel à l'adresse de contact ou au courriel fourni en dernier lieu par écrit à la partie notificante par la partie notifiée. Tout avis est réputé dûment reçu : (i) en cas d'envoi par courrier prépayé, 48 heures après l'envoi; (ii) en cas d'envoi par service de coursier, le jour ouvrable suivant; ou (iii) en cas d'envoi par courriel, à 9 heures du matin (heure locale du destinataire) le jour ouvrable suivant l'envoi du courriel, ou plus tôt si le destinataire visé en accuse réception explicitement ou implicitement.

12.18. Interprétation. Dans ce Contrat : (a) les titres servent uniquement à des fins pratiques et ne modifient pas la construction juridique ou l'interprétation du texte; (b) les termes « y compris » et « comme » ainsi que d'autres expressions similaires sont interprétés comme ayant un caractère illustratif et non exhaustif; (c) toute mention de « personne » est réputée inclure une personne physique, une personne morale et une association de personnes non constituée en personne morale; (d) sauf indication contraire, les termes « écrit » ou « par écrit » sont réputés inclure les courriels mais non les télécopies; (e) toute référence à une loi, à une disposition législative ou à une législation subordonnée s'y réfère comme en vigueur de temps à autre, compte tenu de toute modification ou remise en vigueur et comprend toute loi, disposition législative ou législation subordonnée qui la modifie ou la remet en vigueur.